

A une session régulière du Conseil-de-Ville de Sorel, tenue à l'Hôtel-de-Ville du lieu, MARDI, LE DOUZIÈME JOUR DU MOIS D'AOUT MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUATRE, à SEPT heures et demie du soir, conformément aux dispositions de l'acte constitutif, Chapitre 75 des Statuts de 1860, et des divers actes qui l'amendent, à laquelle session une majorité et un *quorum* du dit Conseil qui représente à toutes fins que de droit la Corporation de la Ville de Sorel, ayant nom : " LE MAIRE ET LE CONSEIL DE LA VILLE DE SOREL " ; savoir, les ci-après nommés, Membres du dit Conseil, étaient présents :

MONSIEUR LE MAIRE,

A. GERMAIN, ECR., AU FAUTEUIL,

ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

ALPHONSE ANTOINE TAILLON,

PIERRE PAUL HUS,

ROCH LAMOUREUX,

JOHN SAXTON,

DAVID PAGÉ,

ADOLPHE BOUCHER,

DAVID LAVALLÉE,

ET L'HON. J. B. GUÉVREMONT.